

## Mémoire sur les Consultations prébudgétaires en vue du Budget de 2019

De: Myron Stadnyk, président et chef de la direction
ARC Resources Ltd.

- Recommandation 1 : Que le gouvernement permette la déductibilité immédiate des coûts en capital aux fins fiscales dans l'année où ils sont engagés, à appliquer de façon générale dans l'ensemble de l'économie, en harmonie avec les réformes fiscales semblables en vigueur aux États-Unis, ce qui aurait l'avantage collatéral de faciliter la conformité fiscale et l'administration.
- Recommandation 2 : Que le gouvernement aille de l'avant avec son engagement dans le budget de 2017 visant à réviser le programme de crédits fiscaux pour la recherche scientifique et le développement expérimental, en vue de rendre ledit programme plus efficace en partageant les risques et en incluant l'innovation opérationnelle dans sa portée.
- Recommandation 3 : Que le gouvernement rende possibles la technologie, l'infrastructure et l'innovation collaboratives accélérées au sein du secteur, particulièrement en ce qui a trait à la commercialisation de l'électrification des installations de gaz naturel riche en liquides (GNRL) en amont et de celles de gaz naturel liquéfié (GNL) en aval, ainsi que d'autres technologies ayant le potentiel de réduire les coûts et les émissions de gaz à effet de serre (GES).
- Recommandation 4 : Que le gouvernement continue à assumer un rôle d'avant-plan en profitant de l'occasion de faire valoir à l'échelle internationale le progrès du Canada dans la réduction mondiale des émissions de GES, grâce à ses exportations de gaz naturel et à la recherche de crédits internationaux dans le cadre d'accords commerciaux en vertu de l'article 6 de l'Accord de Paris.
- Recommandation 5 : Que le gouvernement hausse le niveau de protection de manière à obtenir une couverture d'environ 80 % du coût de conformité cumulé pour les secteurs à forte consommation d'énergie exposés aux échanges commerciaux, notamment le secteur pétrolier et gazier, dans le but de combler l'écart concurrentiel avec les États-Unis et d'éviter le transfert d'émissions de carbone.
- Recommandation 6 : Que le gouvernement et les acteurs de l'industrie examinent ensemble des approches innovatrices pour le financement des petites et moyennes entreprises du secteur pétrolier et gazier en amont.



Étant un des secteurs industriels les plus importants du Canada, le secteur pétrolier et gazier joue un rôle clé dans l'économie canadienne, tout en fournissant aux marchés mondiaux une énergie responsable sur le plan environnemental et social. Étant donné la demande mondiale croissante en pétrole et en gaz, l'industrie canadienne a le potentiel de continuer sur cette lancée pendant plusieurs décennies. Pour concrétiser cette possibilité, le secteur pétrolier et gazier estime qu'il est impératif à très court terme que les acteurs de l'industrie et les gouvernements posent des gestes pour combler les écarts concurrentiels considérables et systémiques comparativement aux pays et territoires en concurrence, particulièrement les États-Unis.

L'industrie est fortement d'avis qu'une action concertée et coordonnée est nécessaire à très court terme pour rétablir la confiance des investisseurs et pour relancer la croissance dans le secteur, ce qui avantagerait l'ensemble des Canadiens, tout en soutenant la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. Cette urgence découle de la rencontre de plusieurs facteurs, plus particulièrement le dynamisme accru de la migration des capitaux d'investissement vers d'autres pays et territoires, les défis d'attirer de nouveaux capitaux au Canada et le moment où se présentera la prochaine fenêtre permettant de participer aux marchés mondiaux du gaz naturel. Lorsque ce dynamisme négatif est en place, toute tentative de l'inverser est difficile et prend du temps. Le Canada a des ressources abondantes et de grande qualité en pétrole brut et en gaz naturel, mais la valeur de ces ressources (développement responsable, emplois, bénéfices économiques) ne peut être concrétisée que si les acteurs de l'industrie investissent les capitaux nécessaires pour monétiser ces ressources. Le secteur pétrolier et gazier du Canada se trouve à un tournant crucial en termes de décisions à court terme en ce qui a trait aux importants projets d'investissement.

Le Canada et le monde sont actuellement confrontés à un important défi pour répondre à la demande croissante d'énergie sûre, fiable et abordable, tout en luttant contre les impacts des changements climatiques et en répondant au besoin de passer, au cours des décennies à venir, à un système et à une économie produisant moins d'émissions de carbone. Ces deux impératifs ne sont pas incompatibles si on les aborde, avec le temps, d'une manière équilibrée et responsable. En fait, au Canada, ils devraient être interdépendants.

Dans son scénario sur les nouvelles politiques en matière de perspectives mondiales sur l'énergie, l'Agence internationale de l'énergie (AIE) prévoit que d'ici 2040, la demande mondiale en énergie aura augmenté d'environ 30 % comparativement au niveau actuel. Cette croissance de la demande est due à l'augmentation de la population, ainsi qu'à l'urbanisation et à l'industrialisation accrues, surtout en Asie. L'AIE prévoit que d'ici 2040, le pétrole et le gaz naturel continueront à répondre à plus de la moitié de la demande mondiale en énergie. Par conséquent, le moment est idéal pour que l'approvisionnement canadien conquière de nouveaux marchés, alors que le prochain cycle de demande en GNL s'étendra de 2022 à 2030. À titre de cinquième plus important producteur de gaz naturel, le Canada devrait profiter de cette ouverture du marché et continuer à jouer un rôle très important pour répondre à la demande mondiale en énergie et réduire la pauvreté énergétique à l'échelle mondiale. Le Canada peut y parvenir d'une manière qui contribue à la réduction des émissions mondiales de carbone et qui positionne le Canada parmi les chefs de file mondiaux en matière de normes de rendement environnemental et social. Si l'approvisionnement canadien ne répond pas à cette demande, d'autres pays et territoires s'en chargeront, et il est probable que ces derniers auront des normes environnementales et sociales inférieures.

Au Canada, le secteur énergétique figure parmi les plus importants moteurs de l'économie, directement et en raison de ses liens avec d'autres secteurs comme les produits pétrochimiques, la production d'électricité et le secteur manufacturier. Pour les Canadiens, les ressources du pays en pétrole et en gaz peuvent continuer de fournir un approvisionnement en énergie qui demeure sûr, fiable et abordable, en continuant de soutenir l'emploi et la prospérité économique tout au long de la chaîne de valeur. En outre, l'exploitation pétrolière et gazière présente une formidable occasion de croissance économique inclusive et de progrès additionnel tangible dans le cadre de la réconciliation avec les peuples autochtones du Canada.

Au moment où cette occasion économique se présente, il y a également un consensus international quant au besoin de prendre des mesures relativement au changement climatique mondial et de réduire les émissions de carbone au



sein du système énergétique mondial. En étant solidaire avec l'Accord de Paris de 2015 sur le climat et avec le Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques, le Canada s'est engagé à faire des efforts en vue de réduire considérablement les émissions de GES. Le secteur pétrolier et gazier canadien reconnaît le besoin de prendre des mesures relativement aux changements climatiques mondiaux. De plus, il soutient entièrement les objectifs et le cadre structurel des politiques en matière de climat, mises en place par les divers gouvernements canadiens. Seule réserve : lesdites politiques doivent être mises en œuvre en proposant aux acteurs de l'industrie des incitatifs à réduire leurs émissions de GES, tout en tenant compte des répercussions sur les secteurs qui, dans un marché ouvert, sont en concurrence avec des entreprises exploitées dans des pays et territoires dont les politiques climatiques sont moins rigoureuses.

Les producteurs canadiens de pétrole et de gaz collaborent sur le plan de la technologie et de l'innovation en vue de réduire l'intensité des émissions de GES et de dissocier la croissance de la production de la croissance des émissions. Dans le cas du gaz naturel, en raison de l'électrification généralisée et de la réduction des émissions de méthane, il est possible d'accroître de 50 % la production, tout en maintenant les émissions absolues de GES aux niveaux actuels ou en deçà de ces niveaux. Par contre, il existe des défis sur le plan de l'infrastructure de transport et du commerce qui devront être relevés pour permettre l'étendue nécessaire de l'électrification. Les exportations canadiennes de pétrole et de gaz produisant de plus faibles émissions que les autres sources énergiques concurrentes dans le marché auront une incidence sur la réduction des émissions mondiales de GES. Ces mesures visant à assurer la compétitivité de la production pétrolière et gazière canadienne en matière de carbone et l'utilisation de crédits d'utilisation vérifiés et de crédits internationaux contribueraient également à harmoniser les aspirations du Canada en matière d'énergie et de climat.

Ainsi, le Canada a l'occasion de jouer un rôle d'avant-plan dans le cadre de la transition mondiale vers un système ou une économie à moindres émissions de carbone, la vision étant la suivante : Sur les marchés nationaux et mondiaux, le Canada est un fournisseur privilégié de pétrole et de gaz concurrentiels quant au coût et aux émissions de carbone; de plus, sa production respecte des normes supérieures de rendement environnemental et social.

Le Canada continue d'avoir un certain nombre d'attributs positifs lui permettant d'attirer de nouveaux investissements, notamment la taille et la qualité de ses ressources, des normes environnementales de qualité mondiale et des régimes de redevances concurrentiels. Par contre, les acteurs de l'industrie et les investisseurs sont d'avis que la compétitivité du secteur pétrolier et gazier du Canada est de plus en plus remise en question. Les investissements quittent le secteur pétrolier et gazier du Canada, et ce dernier a de la difficulté à attirer de nouveaux capitaux d'investissement. Bien que les valeurs fluctuent, de récentes données sur le marché indiquent qu'on attribue une valeur moindre aux entreprises de production de GNRL du Canada comparativement à leurs vis-à-vis américains. De nombreux producteurs et entreprises de services d'envergure transfèrent vers d'autres pays et territoires les capitaux d'investissement et les emplois connexes. Pendant ce temps, de petits et moyens exploitants canadiens ont beaucoup de difficulté à attirer du financement. Depuis 2012, le nombre de petites sociétés a diminué de près de 50 % (de 49 à 25 sociétés).

Ces défis concurrentiels découlent de plusieurs facteurs, notamment la structure des coûts, les changements de climat dans le secteur des investissements commerciaux, comme les modifications de la politique fiscale des États-Unis, les contraintes imposées à l'accès au marché et les répercussions négatives de ces contraintes sur les prix, les calendriers et la complexité de la réglementation, ainsi que les problèmes de perception du public. Plus particulièrement, le Canada est confronté à d'importants problèmes d'accès au marché, ce qui empêche la croissance de la production et les avantages connexes. Pour ce qui est du gaz naturel, le Canada perd des parts de marché en faveur des États-Unis dans des régions canadiennes et américaines traditionnellement approvisionnées en gaz canadien et, à ce jour, le Canada n'a pas participé à la croissance rapide des marchés d'exportation de



GNL. Ce manque d'options d'accès au marché se manifeste par d'importantes réductions des prix du pétrole et du gaz naturel du Canada.

Certains de ces problèmes de compétitivité reflètent les conditions globales du marché (p. ex., la croissance de l'huile et du gaz de schiste qui perturbe le dynamisme du marché nord-américain); d'autres problèmes proviennent des décisions en matière de politique et de réglementation prises par le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux du Canada. Pendant ce temps, d'autres pays et territoires concurrents prennent des mesures pour rendre leurs régimes fiscaux et leurs systèmes réglementaires plus concurrentiels et plus efficaces, ce qui aggrave la situation du Canada. Bien que ces changements au sein des pays et territoires concurrents puissent être durables ou non, ils ont actuellement une incidence considérable sur l'attraction de nouveaux investissements et le flux des capitaux.

En s'assurant que le Canada demeure concurrentiel, on rétablirait la confiance des investisseurs dont on a besoin pour attirer les capitaux nécessaires pour que l'industrie et l'économie du Canada connaissent une croissance soutenue. Les mesures potentielles pour remédier à ce problème relèvent des acteurs de l'industrie et des gouvernements, en collaboration avec les peuples autochtones et les intervenants. De leur côté, les acteurs de l'industrie ont réduit et continuent à réduire la structure de coût et se penchent sur l'intensité des émissions de GES dans tous les secteurs du marché, en cherchant des gains d'efficacité et en mettant en place de nouvelles technologies ainsi que des systèmes et des processus innovateurs.

Par contre, les acteurs de l'industrie sont d'avis que ces mesures seules ne peuvent surmonter le défi de la compétitivité. Dans le cas du gaz naturel, la modélisation de l'industrie des données économiques représentatives révèle un écart concurrentiel mesurable entre les investissements en GNRL au Canada et les occasions semblables aux États-Unis. La modélisation révèle que les investissements en GNRL comparables aux États-Unis ont un taux de rendement d'environ le double et rapportent un gain d'un à deux ans plus rapidement que les investissements canadiens. La majeure partie de cet écart provient des récents changements apportés au régime fiscal américain et des coûts supplémentaires pour se conformer aux politiques climatiques du Canada.

Par conséquent, il est nécessaire que les gouvernements prennent d'urgence des mesures, notamment celles qui suivent, pour surmonter les défis de la compétitivité :

- Attribuer la déductibilité immédiate des coûts en capital aux fins fiscales, à appliquer de façon générale dans l'ensemble de l'économie, en harmonie avec les réformes fiscales semblables en vigueur aux États-Unis;
- Aller de l'avant relativement à l'engagement de réviser le programme de crédits fiscaux pour la recherche scientifique et le développement expérimental et inclure l'innovation opérationnelle dans sa portée;
- Rendre possibles la technologie, l'infrastructure et l'innovation collaboratives accélérées au sein du secteur, particulièrement en ce qui a trait à la commercialisation de l'électrification des installations de GNRL en amont et de celles de GNL en aval;
- Assumer un rôle d'avant-plan afin d'acquérir une reconnaissance internationale relativement au progrès réalisé par le Canada dans la réduction mondiale des émissions de GES, grâce à ses exportations de gaz naturel et à la recherche de crédits internationaux en vertu de l'article 6 de l'Accord de Paris;



- Hausser le niveau de protection à une couverture d'environ 80 % du coût de conformité cumulé pour les secteurs à forte consommation d'énergie exposés aux échanges commerciaux, notamment le secteur pétrolier et gazier.
- Examiner ensemble des approches innovatrices pour le financement des petites et moyennes entreprises du secteur pétrolier et gazier en amont.

En résumé, nous sommes d'avis que le sous-secteur canadien du GNRL présente une excellente occasion de croissance inclusive qui offre aux Canadiens des avantages importants, tout en étant harmonisée aux objectifs économiques, environnementaux et sociaux. Les mesures recommandées contribueraient à ce que le Canada demeure concurrentiel sur la scène internationale et, en retour, redonneraient confiance aux investisseurs, attireraient des investissements et fourniraient la plateforme nécessaire pour obtenir un consensus global quant à l'avenir du secteur pétrolier et gazier canadien. Toutes ces répercussions pourraient mener à une croissance considérable du secteur : protection des emplois et des travailleurs au Canada; nombreuses possibilités pour les autochtones du Canada; contribution à la prospérité économique nécessaire pour soutenir le niveau et la qualité de vie et pour favoriser la transition vers un système et une économie rejetant moins d'émissions de carbone.

